

Communiqué du CDP-SES

Le 14/01/2017

Le CDP-SES souhaite revenir sur la composition de la commission chargée d'évaluer les programmes actuels de SES. La liste des membres de la commission est la suivante :

- Michel Lussault (CSP/IFE)
- Pierre Ferracci (CNEE)
- Philippe Watrelot (Professeur de SES)
- Guillaume Duval (Journaliste, Alternatives économiques)
- Jean Peyrelevade (CNEE)
- Emmanuel Quenson (Professeur des universités, Sociologie)
- Agnès Benassy Quéré (Professeur des universités, Science économique)

Nous regrettons qu'aucun politiste ne soit membre de cette commission alors que la science politique fait partie de notre enseignement. Evaluer les programmes de SES sans spécialiste de l'une de nos trois disciplines de référence pose question.

Nous regrettons également l'absence de l'inspection générale de SES qui est pourtant chargée d'observer dans les classes la mise en œuvre des programmes.

Nous sommes aussi surpris de la présence de deux chefs d'entreprise au sein de cette commission. En effet, nous considérons d'une part que ce n'est pas aux chefs d'entreprise de rédiger nos programmes, et d'autre part, nous nous interrogeons sur la légitimité qu'ont ces derniers pour évaluer le contenu de notre enseignement.

Enfin, nous trouvons contestable qu'un seul et unique enseignant de SES (Philippe Watrelot) qui s'est, à plusieurs reprises, publiquement exprimé contre les programmes actuels soit membre de cette commission. Nous considérons que, les règles minimales du pluralisme impliquaient que des professeurs porteurs d'orientations différentes de l'enseignement des SES participent aux travaux de la commission. Nous tenons à rappeler que plus de 800 professeurs de SES ont signé l'appel en faveur des orientations du rapport de Roger Guesnerie qui a précédé et inspiré la rédaction des programmes actuellement en vigueur.

Le CDP-SES attend de la commission un jugement impartial sur des programmes qui, s'ils sont susceptibles d'évoluer, constituent une avancée majeure dans la définition des fondements scientifiques des contenus d'enseignement en SES. Ces programmes définissent, de plus, une approche pédagogique et didactique fondée à la fois sur la mobilisation intellectuelle des élèves et sur des apprentissages rigoureux, ambitieux et explicites.